



Réunion d'information Brevet d'Initiation Aéronautique

publié le 02/10/2022

Mme Roy-Contancin Marie-Christine viendra au collège,

en salle polyvalente le Lundi 17 octobre 2022 à 18h00

afin de présenter le Brevet d'Initiation Aéronautique

 [presentationbia](#) (PDF de 3.2 Mo)

LE BREVET D'INITIATION AÉRONAUTIQUE (BIA)

Le Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA) est une proposition originale faite aux collégiens ou lycéens passionnés d'aviation : elle permet de suivre durant un an des cours de culture aéronautique pour décrocher un diplôme mais surtout, de rencontrer des professionnels et parfois, de vivre un premier vol en planeur.

Il s'agit d'un brevet de « culture aéronautique » à mi-chemin entre loisirs et études. Le programme est défini par le ministère de l'éducation nationale.

Il comporte des notions sur :

- L'histoire de l'aviation ;
- La météorologie ;
- Les principes du vol ;
- Les différents types d'aéronefs ;
- Les consignes de sécurité et de navigabilité.
- Il ne s'agit que d'une initiation qui n'exige aucune connaissance préalable, mais ce programme recouvre tout de même 50% des connaissances théoriques requises pour décrocher son brevet de planeur.
- Il concerne tous les jeunes de 13 ans au moins à la date des épreuves.

□ Le BIA, (Brevet d'Initiation Aéronautique) s'adresse prioritairement aux collégiens et lycéens.

□ Le CAEA (Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Aéronautique) s'adresse, quant à lui, aux adultes.

Les deux formations sont dispensées dans le cadre d'une convention tripartie établissement scolaire
L'AÉROCLUB

Depuis 1956, l'aéroclub de Marcillac-Estuaire a marqué le paysage aéronautique du Sud-Saintonge et du Nord-Gironde. Il est rattaché à l'aérodrome de Montendre-Marcillac, qui avec sa piste en herbe et en terre, permet de nombreuses activités telles que : école de pilotage, voyages, vols découverte, meetings aériens...

Cette année, l'organisation des journées de formation au CFM de Reignac est la suivante :

- Samedi 19 ou samedi 26 novembre : Module Histoire,
- Samedi 10 ou samedi 17 décembre : Météorologie,
- Samedi 07 ou samedi 14 janvier : Aérodynamique,
- Samedi 28 janvier ou samedi 04 février : NSR,
- Samedi 25 février ou samedi 04 mars : Connaissance des aéronefs,
- Samedi 18 ou samedi 25 mars : Anglais aéronautique.
- Semaine de stage du 10 au 14 avril 2023

REEMPLIR UN DOSSIER D'INSCRIPTION AU BIA OU AU CAEA

La pré-inscription au BIA ou au CAEA peut désormais s'effectuer en ligne : <https://acme-web.fr/le-bia/>

Vous devrez remplir un formulaire contenant les informations personnelles du/de la candidat(e). Il faudra également lire et accepter le règlement intérieur ainsi que les autorisations nécessaires à la formation.

Après avoir rempli le formulaire en ligne, il faut imprimer la fiche "Récapitulatif de l'inscription de ...nom et prénom du candidat(e)", la signer des deux parents ou uniquement le parent prenant la responsabilité de la formation, et la retourner avec le paiement.

Un adulte (Ex : parent du candidat) peut parfaitement s'inscrire de la même façon, et le formulaire est valable pour le BIA ainsi que pour le CAEA (Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Aéronautique).



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.